

**CERTIFICAT DE CONFORMITÉ CE
VÉHICULES COMPLETS**



MODÈLE A1 - PAGE 1

A **PACCAR** COMPANY

	Le soussigné certifie par la présente que le véhicule	Wouter Beuman Manager Homologation Department DAF Trucks NV
0.1.	Marque (raison sociale du constructeur)	DAF
0.2.	Type - Variante - Version	M4EN3 - TE205CD6ZZZ - EAA205NMLRSNNKD3340H1
0.2.1.	Nom commercial	CF 460 FT
0.4.	Catégorie de véhicule	N3
0.5.	Raison sociale et adresse du constructeur	DAF Trucks NV Hugo v.d. Goeslaan 1, 5643 TW Eindhoven, Pays-Bas
0.6.	Emplacement et méthode de fixation des plaques réglementaires	La plaque est placée dans l'encadrement de la porte droite ou gauche de la cabine, rivé
	Emplacement du numéro d'identification du véhicule	Sur le longeron droit du châssis au niveau de l'essieu avant
0.9.	Nom et adresse du mandataire du constructeur (le cas échéant)	
0.10.	Numéro d'identification du véhicule	XLRTEM4300G152766
	est conforme à tous égards au type décrit dans la réception délivrée le	e4*2007/46*0014*16 2016-07-22
	et peut être immatriculé à titre permanent dans les États membres.	véhicule pour la circulation à droite tachymètre échelle métrique
Eindhoven, 21-03-2017		

MODÈLE A1 - PAGE 2
Catégorie de véhicule N3

1.	Nombre d'essieux et de roues	2		6			
1.1.	Nombre et emplacement des essieux à roues jumelées	1	Essieu 2				
2.	Essieux directeurs (nombre, emplacement)	1	Essieu 1				
3.	Essieux moteurs (nombre, emplacement, crabotage d'un autre essieu)	1	Essieu 2	arbre			
4.	Empattement (essieu 1-dernier essieu)	4.1.	Écartement des essieux: (1-2, 2-3, 3-4)	3600 mm	3600 mm	P/A	P/A
5.	Longueur	6.	Largeur	5960 mm		2550 mm	
8.	Avancée de la sellette d'attelage (maximale et minimale en cas de sellette réglable)	470 mm		P/A			
9.	Distance entre l'extrémité avant du véhicule et le centre du dispositif d'attelage	4500 mm					
11.	Longueur de la zone de chargement	12.	Porte-à-faux arrière	P/A	990 mm		
13.	Masse en ordre de marche	7948 kg					
13.1.	Répartition de cette masse entre les essieux (1, 2, 3, 4)	5368 kg	2580 kg	P/A	P/A		
13.2.	Masse réelle du véhicule	7948 kg					
16.	Masses maximales techniquement admissibles						
16.1.	Masse en charge maximale techniquement admissible	20500 kg					
16.2.	Masse techniquement admissible sur chaque essieu (1, 2, 3, 4)	9000 kg	13000 kg	P/A	P/A		
16.3.	Masse techniquement admissible sur un groupe d'essieux	P/A					
16.4.	Masse maximale techniquement admissible de l'ensemble [kg]	60000 kg					
17.	Masses maximales admissibles du véhicule immatriculé/en service prévues pour le trafic national/international, code pays	National		BE			
17.1.	Masse en charge maximale admissible du véhicule immatriculé/en service prévue	19000 kg					
17.2.	Masse en charge maximale admissible du véhicule immatriculé/en service prévue sur chaque essieu (1, 2, 3, 4)	9000 kg	12000 kg	P/A	P/A		
17.3.	Masse en charge maximale admissible sur groupe d'essieux	P/A					
17.4.	Masse maximale admissible du véhicule immatriculé/en service prévue de l'ensemble	44000 kg					
18.	Masse tractable maximale techniquement admissible en cas de:						
18.1.	Remorque à timon d'attelage	18.2.	Semi-remorque	P/A	53900 kg		
18.3.	Remorque à essieu central	18.4.	Remorque non freinée	P/A	P/A		
19.	Masse statique maximale techniquement admissible au point d'attelage (semi-remorque, une remorque, une remorque à essieu central)	12552 kg		P/A			
20.	Constructeur du moteur	21.	Code moteur inscrit sur moteur	DAF Trucks NV	MX-13 340H1		
22.	Principe de fonctionnement	Compression 4 temps					

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ CE
VÉHICULES COMPLETS
MODÈLE A1 - PAGE 2
Catégorie de véhicule N3

23.	Électrique pur	23.1.	Véhicule [électrique] hybride	Non	Non
24.	Nombre et disposition des cylindres	25.	Cylindrée	6 en ligne	12902 cm ³
26.	Carburant: Gazole/essence/GPL/GNC-biométhane/GNL/éthanol/biogazole/hydrogène	Gazole			
26.1.	Monocarburant/bicarburant/carburant modulable	Mono			
26.2.	(Bicarburant uniquement) Type 1A/Type 1B/Type 2A/Type 2B/Type 3B	P/A			
27.	Puissance maximale				
27.1.	Puissance nette maximale			340 kW	1700 rpm
27.2.	Puissance horaire maximale (moteur électrique)	27.3.	Puissance nette maximale (moteur électrique)	P/A	P/A
27.4.	Puissance maximale sur 30 minutes (moteur électrique)			P/A	
28.	Boîte de vitesses (type)	29.	Vitesse maximale	Automatique	90 km/h
31.	Position du ou des essieux relevables	32.	Position du ou des essieux chargeables	P/A	P/A
33.	Essieu(x) moteur(s) équipé(s) d'une suspension pneumatique ou équivalente			Oui	
35.	Combinaison pneumatiques/roues (Indice de charge, Symbole de vitesse, Taille de la roue, déport) (1, 2)	Dimension du pneumatique (1, 2)		385/65R22.5	315/80R22.5
		Dimension du pneumatique (1, 2)		160 K 11,75ET135	150 K 9,00ET162
	Combinaison pneumatiques/roues (Indice de charge, Symbole de vitesse, Taille de la roue, déport) (3, 4)	Dimension du pneumatique (1, 2)		P/A	P/A
		Dimension du pneumatique (1, 2)		P/A P/A P/A	P/A P/A P/A
36.	Connexions pour le freinage de la remorque mécaniques/électriques/pneumatiques/hydrauliques			Pneumatiques / électriques	
37.	Pression dans la conduite d'alimentation du système de freinage de la remorque]			8,5 bar	
38.	Code de la carrosserie			BC	
41.	Nombre et configuration des portes			2 portes, 1 à gauche 1 à droite	
42.	Nombre de places assises (y compris celle du conducteur)			2, 1 chauffeur et 1 passager	
44.	Marque ou numéro de réception du dispositif d'attelage, le cas échéant, voir Installation certificat			E4-55R-010253	
45.1.	Valeurs caractéristiques (D/V/S/U)			152 kN	P/A P/A 20000 kg
46.	Niveau sonore - À l'arrêt au régime de - En mouvement			89 dB(A)	1275 min ⁻¹ 80 dB(A)
47.	Niveau des émissions d'échappement (Euro)			Euro VI C	
48.	Émissions d'échappement - Numéro de l'acte réglementaire de base et du dernier acte réglementaire modificatif applicable			595/2009*627/2014C	
1.1. Procédure d'essai: ESC	CO, HC,		P/A	P/A	
	NO _x , HC+NO _x		P/A	P/A	
	Particules , Opacité de la fumée (ELR)		P/A	P/A	
1.2. Procédure d'essai: WHSC (EURO VI)	CO, THC		2.2 mg/kWh	1.2 mg/kWh	
	NO _x , NMHC		36.4 mg/kWh	P/A	
	CH ₄ , NH ₃		37.6 mg/kWh	1.17 ppm	
	Particules (masse), Particules (nombre)		1.1 mg/kWh	1.1E11 #/kWh	
2.1. Procédure d'essai: ETC (le cas échéant)	CO, NO _x		P/A	P/A	
	NMHC, THC		P/A	P/A	
	CH ₄ , Particules		P/A	P/A	
2.2. Procédure d'essai: WHTC (EURO VI)	CO, THC		94.1 mg/kWh	2.0 mg/kWh	
	NO _x , NMHC		160.8 mg/kWh	P/A	
	CH ₄ , NH ₃		P/A	0.86 ppm	
	Particules (masse), Particules (nombre)		1.5 mg/kWh	1.5E11 #/kWh	
48.1.	Fumées, valeur corrigée du coefficient d'absorption			P/A	
50.	Réceptionné selon les exigences en matière de conception applicables pour le transport de matières dangereuses / Classe(s)			Non	
				P/A	
51.	Véhicules à usage spécial: désignation conformément à l'annexe II, partie 5			P/A	
52.	Remarques				
	Nombre de sièges			2, 1 chauffeur et 1 passager	
	Type de ralentisseur			Frein sur echappement + Intarder	